

LA CHINE DANS L'EMERGENCE

PAR

JEAN-FRANÇOIS DI MEGLIO (*)

S'il faut parler d'émergence à propos de la Chine, c'est assurément au titre des « grands émergents », comme on a commencé à nommer aussi le groupe des « BRIC's » ou « BRICS » si on adjoint l'Afrique du Sud comme c'est désormais naturel. Un « grand émergent », c'est plus qu'un pays qui apparaît comme un acteur se mettant à compter dans le paysage global, c'est un partenaire-clef du nouvel ordre à venir, rôle que personne ne pense dénier à la Chine et même rôle qu'on souhaite parfois voir prendre par la Chine, avant même que ses propres dirigeants en aient décidé ainsi, car souvent ils s'en tiennent au vieux principe hérité de Deng Xiaoping – dit-on –, qui peut se traduire par « *fuir la lumière et attendre son heure* » (1).

Mieux encore, la spécificité de la Chine s'exprime mieux dans la dénomination de « ré-émergent ». Encore cette approche n'est-elle en réalité représentative que d'un certain point de vue occidental, d'ailleurs relativement étroit et pas forcément bien informé. C'est celui qui aurait délibérément restreint, avant la « ré-émergence » actuelle, sa vision du pays à sa place diplomatique – ou plutôt à son apparent effacement diplomatique –, à son impact relativement restreint sur les « grandes affaires » du monde au XX^e siècle, sans doute aussi à sa force de frappe militaire absolue et, pour finir, à son niveau de richesse globale.

Aussi, pour s'interroger sur la signification réelle de l'« émergence chinoise », convient-il de la remettre rapidement en perspective avec les autres « émergences », dont la théorie est élaborée en un autre lieu de cet ouvrage, mais aussi de distinguer les caractéristiques propres et les raisons de cette émergence chinoise, avant probablement de contester même la pertinence de l'idée d'émergence dans cette occurrence particulière.

(*) Président d'Asia Centre (Paris, France).

(1) « 韬光养晦 » (tāo guāng yǎng huì).

CHINE ET « NOUVEL ORDRE MONDIAL » : COMMODITÉ ILLUSOIRE
ET COMPLEXITÉ D'UNE DÉFINITION DE L'ÉMERGENCE APPLIQUÉE A LA CHINE

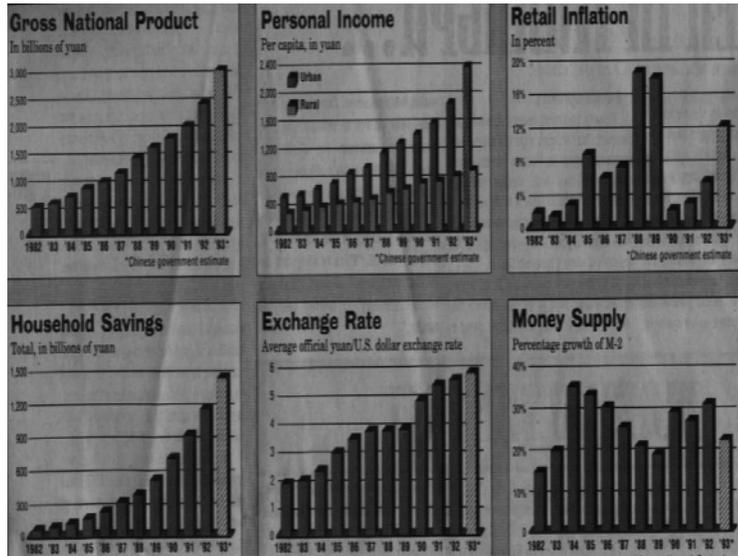
Emergence ou irruption ?

Avant même de contester la pertinence du concept d'émergence appliqué à la Chine, il faut aussi rappeler que, là où le phénomène de l'émergence évoque, en général et de façon particulière aussi – une fois appliqué à l'apparition de nouveaux « pays-clefs » –, une manifestation relativement observable, progressive, transformante, c'est, dans le cas de l'apparition de la Chine, d'une autre réalité – ou tout au moins d'une autre perception – qu'il s'est agi. Cette manifestation a été plus éruptive et « irruptive » que progressive, dans la mesure où elle a été tantôt saisie par les observateurs lointains et peu attentifs par « à-coups » vigoureux, tantôt même une surprise pour des observateurs qui avaient décidé de l'exclure de leur champ traditionnel de vision. En d'autres termes, c'est lors de « coups d'éclat » que l'émergence de la Chine ou plutôt son surgissement sur la scène internationale a été vraiment remarqué, tout au moins pendant une assez longue période, plutôt que comme un cas d'observation pouvant être rapproché de phénomènes similaires. On peut par exemple le noter à propos de l'intervention chinoise en 1979 contre le Vietnam, concomitante de son entrée dans la période des réformes. Dans un contexte d'apaisement du bouillonnement intérieur qu'avait été la Révolution culturelle, la Chine n'était pas attendue sur la scène internationale, moins encore pour une occasion d'affirmation de volonté de puissance.

De la même façon, les conséquences de l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, qui avait suscité auparavant des attentes assurément positives, a bouleversé très rapidement le paysage des échanges internationaux, mais aussi le profil économique de la Chine – la croissance vertigineuse de ses réserves en devises, sa montée en puissance en tant que partenaire de la plupart des grandes puissances économiques mondiales tirent très exactement leur origine de cet événement fondateur, sur lequel nous reviendrons dans une partie ultérieure de ce développement – : à chaque fois, là où le concept d'émergence pouvait apparaître tout à fait approprié quand il s'agissait, à la fin des années 1980, de définir la montée des « nouveaux pays industrialisés », des dragons asiatiques, pour lesquels l'observation d'une forte croissance devait toujours être nuancée d'une certaine façon par le rappel de leur modeste taille et donc de l'impact probablement limité de cette croissance, la Chine a transformé le sens de cette qualification, du fait de sa propre masse, de son taux de croissance élevé et surtout continu et, naturellement, de son ancrage rapide dans le paysage global, remettant même en question le statut de « grand émergent ». Quoi qu'il en soit, il est sans doute inutile d'énumérer et de détailler ici les étapes fondatrices de cette émergence fulgurante.

Il convient simplement de rappeler les objectifs fixés initialement, la manière dont ils ont été atteints et dépassés et de requalifier ainsi le résultat : émergence ou inclusion définitive au monde développé. Dès 1980, Deng avait planifié un quadruplement du revenu par habitant pour l'an 2000, passant de 250 dollars de l'époque à 1 000. Dès les premières années de ces réformes, comme on le voit ci-dessous, la tendance était amorcée.

Les quinze premières années des réformes et leurs effets bénéfiques



Source : *Financial Times*, 2 oct. 2008.

Aujourd'hui, le revenu est supérieur à 5 000 dollars par habitant, c'est-à-dire une multiplication plus forte et une croissance plus « pentue » encore que pendant les quinze premières années de réformes. Quelle a été la teneur de ces réformes permettant l'« émergence » ? Parfois nommé « libéralisation », ce processus a bien plutôt procédé d'une expérimentation (zones économiques spéciales, essais de lancement d'entreprises privées, de libéralisation du système des prix agricoles, puis des marchandises en général, finalement libéralisation de l'afflux de capitaux étrangers). Surtout, il s'est fondé sur un recours massif aux investissements, qu'ils viennent de l'étranger (en moyenne 100 milliards de dollars par an depuis plus de trente ans) ou de l'Etat et des entreprises chinoises (près de la moitié de la croissance est redevable à ces investissements). Tel est le modèle chinois de l'émergence, proche mais amplifié par rapport à celui des autres grands émergents : le Brésil, actuellement en fort ralentissement, a vu la part des investissements tomber en dessous de 10 % en 2012.

Le résultat bien connu, c'est naturellement le dépassement successif d'un certain nombre de « pays cibles » pendant tout le cycle des réformes, ainsi

ou en Russie), avant le début du XX^e siècle, le recours à la notion d'émergence a parfois contenu une allusion à l'irrégularité du parcours, maintenant effectivement dans un processus jamais réellement accompli – et très confortable pour les observateurs potentiellement menacés – les pays concernés.

Si le Brésil (3) est en train d'administrer une confirmation magistrale de cette approche, qui projette même une ombre marquée sur le périmètre entier des BRICS en cette fin 2012 où sa croissance tombe pratiquement à zéro, la Chine bat clairement en brèche l'approche « sceptique » des pays « prometteurs » : son « émergence » aura été continue. Des étapes balisent effectivement les stades de cette émergence ; ces étapes, identifiables, s'inscrivent dans un parcours homogène : ce sont par exemple les seuils de richesse, les temps forts qui marquent sa montée dans le classement des pays du monde par taille de produit intérieur brut ou de revenu par habitant, ce sont bien évidemment les étapes diplomatiques progressivement franchies depuis l'avènement de la « nouvelle Chine » en 1949. Ainsi, ces dates fortes de l'« émergence chinoise » sont bien sûr 1964, celle des premières reconnaissances par les « grands pays » vainqueurs du second conflit mondial, 1975 et la reconquête du siège aux Nations Unies, puis le rétablissement des relations diplomatiques avec les Etats-Unis.

C'est aussi le « dépassement » du Japon comme troisième économie mondiale, en 2010, l'accession au rang de premier partenaire, voire de destination du commerce bilatéral avec la plupart des pays du monde (par exemple, en 2011, la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Allemagne, supplantant la France). Un parcours qu'on qualifie communément de continu et qui, donc, outre sa rapidité, diffère de celui de l'émergence cahoteuse des « nouveaux pays industrialisés » de l'Asie du Sud-Est manifestée au début des années 1980, laquelle a été traversée de crises plus ou moins profondes, qu'elles soient purement financières (comme en 1985 à Singapour et en Malaisie), économiques et financières (la « crise asiatique » de 1997) ou politiques, souvent en conséquence de ces autres manifestations (la succession relativement brutale en Indonésie à la fin des années 1990, les crises politiques en Thaïlande et en Malaisie). Les crises et les cahots n'ont pourtant pas été absents de la « montée en puissance » de la Chine.

Sans revenir aux trente premières années – sinon « piteuses », en tout cas très complexes concernant l'établissement et la consolidation du régime, son affirmation dans la région et le monde, les violences faites à son peuple – de la République populaire, la période des réformes elle-même a connu des hésitations, des tentatives avortées, des expériences sans lendemain : en particulier, la période qui va de 1978, date retenue pour marquer le début des réformes par Deng Xiaoping, à l'accession à l'OMC a été parsemée de

(3) Cf., dans ce volume, l'article consacré à ce pays.

moments moins fastes, mais occultés : une quasi-crise bancaire de grande ampleur à la fin des années 1990, conduisant à des recapitalisations de banques, à la constitution de sociétés de défaisance pour soulager le bilan des banques, des pics d'inflation à la même période avoisinant parfois les 20 %, sans oublier naturellement la période d'isolation – et de restriction prolongée aujourd'hui encore concernant le marché de l'armement – qui a suivi l'épisode douloureux de « Tian Anmen » en 1989. Si la définition de l'émergence inclut effectivement les hoquets de la croissance et de l'ajustement, la Chine des trente dernières années les a effectivement connus. Des auteurs comme Gordon Chang, déjà cité ici, en prennent d'ailleurs prétexte pour écrire un avenir très sombre au régime actuel, tant ces menaces semblent encore présentes et les maux écartés « momentanément » toujours potentiellement explosifs. Cela étant, les dirigeants ont eu la possibilité – liée en particulier à l'isolement relatif, en tout cas au contrôle de la communication avec l'extérieur – et aussi l'habileté de constamment corriger les erreurs, voire de reconstruire les trajectoires : ainsi la figure de Zhu Rongji, auteur du redressement économique chinois au moment de la crise asiatique, était aussi à la tête du système bancaire et financier chinois – et aussi des entités supervisant la Bourse de Shanghai à ses moments de grande difficulté et de l'échec de son processus de réformes et de son développement au milieu des années 1990).

Le « risque chinois » : une notion difficile à saisir

Il est tout à fait intéressant à ce titre de constater la difficulté à évaluer (« noter ») le risque chinois qu'ont éprouvée les principaux acteurs occidentaux concernés pendant les dix dernières années. Toujours considérée comme un « pays émergent », c'est-à-dire à « risques », l'« exposition chinoise » (c'est-à-dire les « engagements » en termes de prêts ou de capital) a longtemps pesé relativement lourd dans le bilan des institutions financières occidentales qui y ont développé des activités de financement : les raisons étaient liées à la difficulté d'évaluer le « risque de transfert » s'agissant d'un pays qui, permettant à des opérateurs étrangers sur son sol de réussir remarquablement, ne garantit pas la convertibilité des bénéfices locaux et la possibilité de les rapatrier librement, mais aussi le risque de pertes pures et simples, dans un environnement juridique flou, avec en particulier un droit – ou même une absence de droit – des faillites probablement très défavorables à tout acteur étranger devant faire valoir ses prérogatives dans des situations défavorables. Pourtant, hormis les cas très frappants mais très restreints liés à la crise asiatique de 1997 – les « ITIC », holdings provinciales assurant le développement de différentes industries pendant la première période de grande croissance –, les pertes effectives des organismes financiers ont été très limitées, jusqu'au moment où le hiatus entre la perception très conservatrice des risques privés et public chinois et la réalité d'un pays devenu principal créiteur net de la plupart de ses

partenaires a fini par apparaître en grand au moment de la crise financière de 2008.

En d'autres termes et sans pour autant contredire les observations faites ci-dessus sur les indéniables hoquets sporadiques de la croissance chinoise, le « concept-chapeau » d'émergence a aussi empêché – et continue parfois d'empêcher – l'utilisation d'outils appropriés pour observer la réalité économique et financière chinoise. On ne saurait bien sûr nier l'opacité, souvent tendancieuse, des statistiques chinoises, la spécificité des modalités d'actions de certains de ses représentants : un exemple flagrant pourrait être la situation « auto-proclamée » de banques chinoises cotées en Bourse, en particulier à Hong Kong, qui se qualifient de « *plus importantes capitalisations boursières d'institutions financières* », alors que seule une part minoritaire du capital de ces institutions est effectivement ouvert aux transactions (entre 10 et 20 %), rendant aléatoire la liquidité et donc l'évaluation transparente. Il n'en demeure pas moins que l'inclusion de l'économie chinoise dans la catégorie des « émergents » a empêché de prendre la mesure exacte de la force de frappe chinoise au moment de la crise financière asiatique de 1997, et même la capacité de la Chine à être un modérateur important de cette crise, par sa capacité d'intervention et d'implication bénéfique. La vraie logique d'un « émergent » aurait été alors de jouer le maintien de ses avantages marginaux par la mise en œuvre d'une « dévaluation compétitive ». En s'écartant de cette voie, dès la fin de l'avant-dernière décennie du siècle, la Chine se démarquait clairement du camp des vrais « émergents », souvent perçus comme des « profiteurs » du jeu mondial, pour s'inscrire dans le camp des « ordonnateurs », sinon des modélisateurs. De cette question, aux réponses complexes, il sera de nouveau fait mention à la fin de cette brève étude.

Emergence et relativité du point de vue

Il en est des pays « émergents » un peu comme de reliefs, d'obstacles ou d'objets rencontrés lors d'une navigation : ils apparaissent progressivement sur les « écrans radars » des observateurs, parfois là où on les attendait, parfois aussi du fait d'une veille aiguë qui permet de négocier au mieux la prise en compte de ces nouveaux éléments d'un environnement d'évolution. Là encore, il convient de souligner à quel point l'élaboration du concept d'émergence est modelé par l'œil occidental – oserait-on dire européen seulement ? –, même si des auteurs « du Sud » ont repris à leur compte et de façon parfois « agressive », la vision du « nouveau monde » façonné par les émergents. En effet, concernant la Chine, son émergence, les chances qu'elle représente, les menaces qu'elle porte n'ont jamais été absentes des représentations de ses voisins. Même au moment de son relatif effacement et parfois pour des raisons bien évidentes (par exemple, la guerre de Corée, de 1950 à 1952, mais aussi la guerre américaine du Viet-Nam et la période initiale de l'ouverture par les réformes à la fin des années 1970), la Chine est apparue, sans solution de

continuité, comme l'un des acteurs clairement émergés et visibles de la région, aux yeux bien sûr du stratège américain omniprésent, mais aussi de ses voisins immédiats. Ayant plus que largement causé son abaissement et joué de son affaiblissement, le Japon, premier à revenir investir en Chine au début des années 1980, n'a jamais théorisé l'émergence de la Chine dans les mêmes termes que les auteurs occidentaux et, en fait, puisque c'est de cela qu'il s'agit, jamais minimisé, fût-ce momentanément, son importance relative. En termes japonais, il ne saurait donc y avoir d'émergence chinoise, qu'il s'agisse d'une réémergence de la Chine ou d'émergence de la « Nouvelle Chine » issue des vicissitudes du XX^e siècle, puis de sa reconstruction après la refondation par Deng Xiaoping du modèle économique.

A titre de conclusion intermédiaire, il semble bien souhaitable de voir dans l'« émergence chinoise », en considération du contexte régional comme à bien d'autres égards, un modèle qui la différencie de ses pairs supposés « BRICS ». Ainsi, sans nier la commodité du concept d'émergence, qui permet aussi de comparer des phénomènes concomitants, il est important de le qualifier et peut-être même d'envisager un modèle « chinois ».

LE PARCOURS CHINOIS DE L'EMERGENCE, SES FACTEURS PROPRES ET CE QUI LES REMET EN CAUSE

Vue d'Occident, l'« émergence » observée à ses débuts a commencé par être un phénomène bienfaisant, accélérateur de la redistribution, mais surtout de la multiplication des richesses, sous un modèle libéral dominant. Elle était en particulier favorisée par l'accession au statut d'économies ouvertes de pays anciennement colonisés ou sous tutelle et dotés d'une spécificité justifiant la répartition des rôles dans l'économie globale. Elle a précédé la modélisation de la « mondialisation » et n'a pas été immédiatement perçue comme une menace, y compris lorsqu'elle était porteuse de la multipolarité – concept plutôt européen au départ –, battant en brèche la structuration hégémonique « bipolaire », puis « monopolistique » du jeu international suivant les conflits puis la Guerre froide.

Comme on le rappellera dans la fin de ce développement, l'émergence a été ensuite l'objet d'une réappropriation par des auteurs issus des BRICS (4), puis aussi d'un commentaire moins positif, issu cette fois d'auteurs occidentaux (5). Si certains de ces commentaires occidentaux ont été nourris d'analyses fouillées, polémiques mais approfondies, l'ombre d'un « péril jeune » ou du moins d'une menace venue d'une zone plus dynamique dans le monde encore en voie d'émergence n'était pas absente. C'est qu'effectivement l'émergence chinoise n'est pas seulement le fait des

(4) Cf. par exemple Kishore MAHBUBANI, « The new Asian hemisphere : the irresistible shift of global power to the East », *Public Affairs*, 2008.

(5) A cet égard, cf. Erik ISRAELEWICZ, *Quand la Chine change le monde*, Grasset, 2005, et *L'Arrogance chinoise*, Grasset, 2011.

réformes évoquées ci-dessus, mais bien aussi d'une dynamique hétérogène. Une part de cette dynamique tient en Chine à la simple structure démographique, l'autre part aux effets induits de l'adhésion à l'OMC ; l'émergence pourrait « simplement » s'expliquer, plutôt que par l'habileté de dirigeants éclairés et tirant parti de leurs erreurs mais aussi de leurs forces, par des conjonctions historiques favorables. L'émergence de la Chine ne serait pas seulement due à des choix historiques.

L'émergence, conséquence de la démographie, facteur déterminant mais menaçant ?

Qui ne connaît en Europe l'une des explications simples des « Trente glorieuses » ? qui ne sait que l'une des raisons à la fois de la stagnation de l'économie japonaise depuis le début de la « décennie perdue », mais aussi de sa relative résilience, qui ne cause pas vraiment d'appauvrissement du pays, tient aussi à sa structure démographique particulière et marquée par le vieillissement ?!

Les phénomènes démographiques ont été dans la Chine moderne d'après 1949 d'une grande violence et peuvent en grande partie contribuer à dater, expliquer et sans doute aussi prédire le processus de l'émergence et son avenir. En effet, sous les effets combinés et parfois contradictoires :

- de l'amélioration du système de santé et de l'alimentation, de l'arrêt des conflits civils et étrangers contribuant à chaque fois (à la fin de la guerre anti-japonaise, de la guerre du Japon et de la fin de la Révolution culturelle, au milieu des années 1970) à l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée de nouvelles naissances, mais aussi, en sens inverse

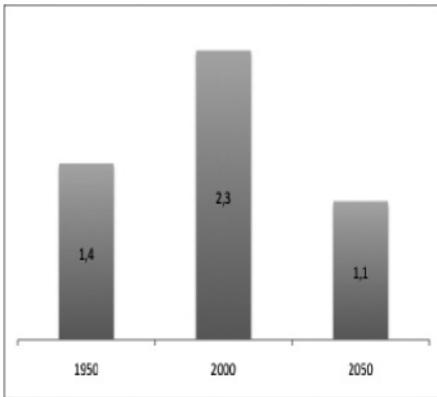
- des aléas de la Révolution culturelle et des effets induits de l'enrichissement du pays

- et bien évidemment de la politique de l'enfant unique, instaurée drastiquement aussi dans les années 70,

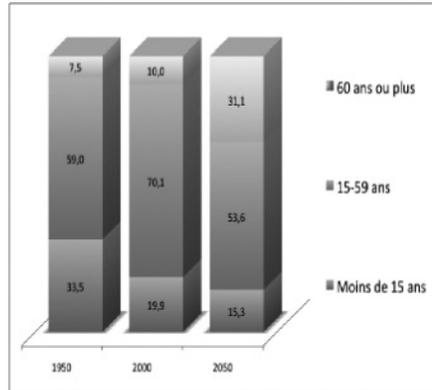
la Chine a commencé à recevoir un fort « dividende démographique » qui continue de se faire sentir, les populations actives et en âge de produire continuant de progresser pour encore cinq à dix ans, alors même que l'allongement de l'espérance de vie et l'amélioration du système de santé se font sentir. Le taux de dépendance de la population chinoise – même si dans un contexte où le « poids » des différentes dettes sociales est moins lourd que dans les sociétés très protectrices de l'Occident – n'a cessé de baisser jusqu'à ces dernières années (6), le pic – atteint depuis 2000 –, de 2,3 adultes actifs pour un non-actif étant une explication simple de la croissance chinoise, même dans un contexte où la productivité n'a pas énormément augmenté.

(6) Cf. en particulier Isabelle ATTANÉ, « Au pays des enfants rares. Vers une catastrophe démographique chinoise », Fayard, 2011, ainsi que les travaux du Pr Gérard-François DUMONT.

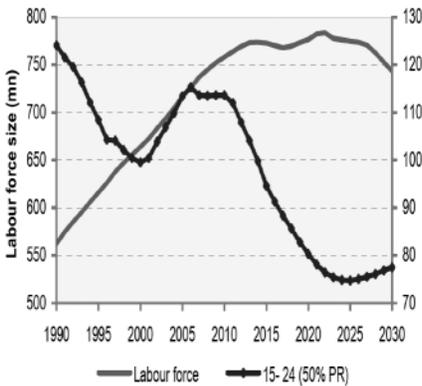
Taux de dépendance chinois



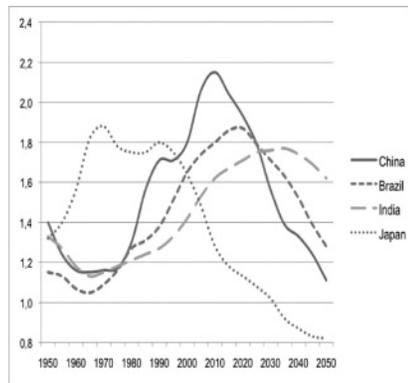
Représentation actuelle et future des différentes classes d'âge



Actifs et jeunes non actifs



Evolutions des courbes de dépendance en millions (échelle de gauche) dans quatre pays, dont la Chine (bleu) et en proportion (échelle de droite) et le Japon (pointillés bleus)



Aussi, l'avenir est porteur de lourdes menaces, dans la mesure où, comme les figures ci-dessus l'indiquent, le « dividende » va s'inverser : la Chine va vieillir plus vite – et, bien naturellement, à une échelle de millions d'habitants – que n'importe quel autre pays dans l'histoire, suscitant la formule désormais bien connue d'un pays émergent qui « deviendrait vieux avant d'être riche ».

Plus frappant encore, les courbes de dépendance comparées du Japon, de la Chine et de l'Inde reflètent pour les trois pays émergents une situation qu'a connue le Japon et dont la manifestation date très exactement de la « décennie perdue » : la très rapide croissance du taux de dépendance à partir des années 1990 est exactement concomitante, dans un pays qui, cependant, a développé la conquête de la productivité et la croissance engendrée par l'amélioration de la qualité de la vie, y compris pour les classes les plus avancées en âge, de l'augmentation très rapide du taux de dépendance. La Chine – et très bientôt le Brésil, dont incidemment, les derniers chiffres économiques de 2012 remettent en question le « miracle économique ») arrive exactement à ce point d'inflexion décisif.

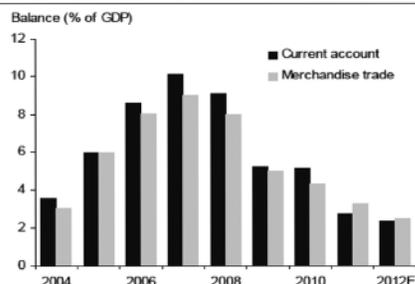
L'émergence comporterait assurément, d'après la constatation de ces chiffres simples et implacables, une part d'« automatisme », répliqué de nos propres « Trente glorieuses ». Là où, cependant, la perte du dividende démographique a pu être compensée par des gains en compétitivité et en productivité, la Chine doit se préoccuper de ne pas laisser perdre trop d'emplois du fait de la modification de sa pyramide des âges et de la croissance du fait de la décrue rapide et violente du nombre de ses actifs. Ainsi, est déjà en place en Chine un frein « mécanique » à la poursuite de la croissance – à l'« émergence », à moins qu'elle ne soit déjà advenue.

Emergence et modèle exportateur

L'entrée dans l'OMC en 2001 a sans conteste bouleversé la perception que le monde avait de la Chine. Le processus de négociation lui-même, abouti alors que de nombreuses difficultés pouvaient apparaître (y compris la question de la disparité des statuts entre les différentes composantes de la « Chine », Taiwan incluse, postulantes au même moment au statut de membre), avait déjà été une démonstration d'habileté et de détermination de la Chine et de ses représentants. Toutefois, alors même que les conséquences de cette entrée paraissent aujourd'hui logiques en termes de développement du commerce extérieur et parallèlement des excédents d'exportation chinois, le scénario n'était pas prédit d'avance. Or, ainsi que le montre la figure ci-dessous (issue des travaux de Wang Tao, économiste en chef d'UBS Asia, basée à Hong Kong), l'entrée dans l'OMC a créé le développement du commerce extérieur de la Chine, a été la cause principale de son enrichissement, tout au moins dans les années qui ont précédé la crise financière mondiale de 2007-2008 au point d'amener les surplus annuels à des proportions proches de 10 % pendant ces années cruciales pour l'émergence de la Chine – c'est-à-dire à des chiffres identiques à ceux de l'Allemagne en proportion.

Evolution des chiffres du commerce extérieur chinois après l'entrée à l'OMC

Chart 1: China's current account surplus and trade surplus have shrank



Là encore, grande est la tentation de ramener l'émergence, en tout cas dans le cas chinois, à des explications et des phénomènes simples : au cœur de ces explications se trouvent les excédents commerciaux, dont on sait qu'ils sont recyclés non pas directement dans l'acquisition de gain de productivité, mais dans des investissements – surtout des infrastructures, qui feront peut-être la croissance durable d'après-demain, mais pas forcément celle de tout à l'heure ou même celle de demain, comme c'est le cas par exemple pour le « TGV » chinois, encore allongé en cette fin de 2012 par l'adjonction de la ligne Pékin-Canton –, lorsque les devises gagnées à l'export (plus de 3 000 milliards d'équivalent-dollars à la fin de 2012, accumulées en un peu plus de dix ans, venant de pratiquement zéro au début du millénaire, c'est-à-dire aussi une proportion d'avoirs étrangers jamais atteinte par aucun pays : 80 % du PIB national) sont réinjectées dans le système domestique, soit dans des acquisitions financières – et, désormais, depuis trois ans, dans des acquisitions industrielles – à l'étranger.

Bien sûr, d'autres facteurs ont accompagné, causé, accéléré, modelé l'émergence chinoise et l'élaboration de son modèle unique. Néanmoins, le rôle tout particulier de facteurs découlant directement de choix antérieurs, mais dont l'effet doit être impérativement relayé par un « second souffle » d'inspiration, est flagrant. La politique démographique a été à la fois volontariste et bénéficiaire en grande partie des effets de l'histoire moderne chinoise. L'« ouverture » économique a été essentiellement voulue. Cependant, ce dernier phénomène, qui aboutit sous le coup de la crise mondiale à une baisse de la dépendance chinoise aux exportations, peut menacer aussi l'émergence, comme la fin du « dividende démographique » : alors que l'Allemagne, vieillissante depuis déjà quelques décennies, maintient sa dépendance aux exportations sans voir pour autant faiblir sa capacité à demeurer compétitive, la Chine n'a pas encore relayé l'effacement de son « dividende exportateur » : la croissance chinoise, naguère supérieure à 10 % ou même à 9 %, semble vouée à baisser à mesure que la part des excédents commerciaux dans la richesse qu'elle crée diminue aussi. Le « premier

chapitre » de l'émergence chinoise, dont on a vu qu'effectivement elle était déjà un phénomène confirmé et peut-être même historique, à tous les sens du terme, est sans doute clos. Le prochain reste à écrire.

L'« EMERGENCE », UN AUTRE NOM POUR DÉCRIRE L'HISTOIRE DES PUISSANCES
ET DES HÉGÉMONIES ?

La question de la pertinence du concept d'émergence pour un pays comme la Chine a été posée ici (*cf. supra*). La lecture actuelle – et nationaliste – qu'en refait la Chine est depuis quelques années celle d'une « ré-émergence » ou, plutôt, d'un retour attendu, logique, sur la scène internationale. Les comparaisons y sont faites avec la montée – en occultant la partie « déclin » – des hégémonies successives qui ont organisé le monde connu et une célèbre série télévisée chinoise a suggéré en 2007 que la « montée » de la Chine – que ses dirigeants qualifient de montée exceptionnellement pacifique – obéit à un processus historique qu'ont connu d'autres pays avant elle (l'Espagne, la France, le Royaume-Uni, après la Grèce et Rome et avant les Etats-Unis). Simplificatrice et flatteuse, cette vision marginalement propagandiste vise aussi à distinguer ce « grand émergent » de la masse des autres. La contestation de l'« émergence » vient donc en premier lieu de la Chine elle-même, après qu'effectivement ce que nous appelons émergence a été planifié et orchestré par les dirigeants chinois eux-mêmes, de façon à faire entrer leur pays dans une nouvelle étape de développement, dès 1978.

De nombreux courants se font jour en Chine même pour réfléchir à ce qui est en train d'arriver dans l'histoire de ce pays et raisonner les conséquences de l'émergence, quel que soit le nom qu'on lui donne. On voit aussi clairement que les postures prises alors que cette émergence est désormais confirmée, comme nous l'avons répété plusieurs fois ici même, en particulier depuis le début de la crise financière en 2007, varient, ne présentent pas toujours une grande cohérence et surprennent aussi parfois : tantôt les signaux venant de Chine semblent indiquer une détermination à pleinement assumer de nouvelles responsabilités – et c'est effectivement cette posture qui avait donné, dès la fin de 2007 et la participation aux « G20 » régénérés d'une Chine active, l'impression que la résolution des grandes questions internationales et pas seulement diplomatiques se ferait désormais en incluant ce nouvel acteur –, tantôt le jeu chinois a semblé au contraire « défensif », comme peut l'être la stratégie supposée d'« internationalisation » de la devise (7), tantôt la défiance vis-à-vis d'un ordre mondial en voie de régénération – et pouvant conduire à un « G zéro » – semble être la marque de l'attitude chinoise.

(7) Jean-François DI MEGLIO, « Le statut de la devise chinoise : aberration du système monétaire, entrée graduelle dans le jeu international ou impasse théorique », *Annuaire français de relations internationales*, vol. XIII, 2012, pp. 741-758.

Assurément, chaque « situation » – correspondant au concept chinois de « *shi* », définissant les combinatoires propres à tout élément historique ou humain particulier – commande logiquement une analyse particulière, rendant parfois difficile la mise en cohérence d'un nouvel acteur sur la scène internationale. Dans le cas chinois, cependant, les variations sont aussi sans doute l'expression de lignes de force alternativement aux commandes ou en position de s'exprimer. Il y a aussi un « pluralisme » interne aux instances dirigeantes et une prise en considération toujours plus grande des nécessités pratiques – y compris de ce qui « tient lieu » d'opinion publique.

Il existe aussi des lectures, internes ou étrangères, de cette émergence dont il faut tenir compte. Il y a assurément des doutes, mais aussi des certitudes, parfois même au-delà de ce que l'environnement international plein de défis non résolus par elle demande à la Chine, qui elle-même n'est pas encore « équipée » pour réfléchir collectivement avec ses voisins ou ses partenaires. L'« arrogance chinoise », telle qu'Erik Israelewicz l'avait décrite, une conviction intime (s'exprimant même parfois sous l'expression « globalisation, future sinisation du monde (8) », pas toujours documentée ni même rendue publique) n'est pas tout à fait une vue de l'esprit. En revanche et à l'inverse, il existe aussi des réflexions profondes sur les meilleures façons d'assumer l'émergence et ces réflexions sont parfois aussi remplies d'humilité : le pluralisme chinois, même s'il reste cantonné à des sphères privilégiées, intellectuelles, « censitaires » au sens où elles sont souvent proches, incluses dans le Parti mais pas forcément unanimes, est très bien rendu dans d'autres ouvrages récents, comme *Que veut la Chine ?*, de François Godement (9) ou *Les Nouveaux Communistes chinois* (10).

Encore plus déroutante est l'hypothèse, décidément à prendre en compte parce qu'elle est centrale s'agissant des futures réponses à donner aux questions sur l'émergence, formulée par le Pr Thye Wing Woo et ses collaborateurs, de Fudan (Université de Shanghai) (11), pointant le risque d'un piège du revenu moyen (« *middle income trap* »). La Chine, comme les « dragons » des années 1990, dont tous n'ont pas forcément bien géré leur ascension, fait face au risque d'un enrichissement général – dans le meilleur des cas – mais limité, par défaut de redistribution et de mise en place d'un vrai nouveau système de partage des richesses créées depuis trente ans. Parfois qualifié de « confiscatoire », le système chinois reste empreint de la philosophie déjà présente aux origines de la pensée chinoise, du « Fu Guo (12) » (enrichissement de l'État, qui s'accompagne d'ailleurs

(8) Citation issue d'une conversation personnelle de l'auteur avec le dirigeant d'une grande société d'Etat.

(9) François GODEMENT, *Que veut la Chine ?*, Odile Jacob, 2012.

(10) M. DUCHATEL / J. ZYLBERMANN, *Les Nouveaux Communistes chinois*, Armand Colin, 2012.

(11) Woo, Thye WING / M. LU / J. SACHS / C. ZHAO, « A new economic growth engine for China, escaping the middle income trap by not doing the same », *Public Affairs*, 2012.

(12) 富国.

souvent dans les « Classiques » de la formule « *qian bing* » (13) : renforcer l'armée), gage d'une « richesse de provision », présente en cas de « coup dur », mais rarement remise à la disposition des citoyens. C'est assurément l'un des défis de l'émergence et c'est probablement en Chine qu'il est le plus marqué.

Il demeure que si quelque chose définit les « mutations », pour reprendre là encore un concept chinois (« *yi* » (14), caractère qu'on retrouve dans le classique des Mutations, le *Yi Jing* (15), composé des célèbres soixante-quatre hexagrammes supposés être capables de résumer tous les cycles possibles), qui font l'émergence, en particulier l'émergence chinoise, c'est bien dans cette ouverture de voies nouvelles, parfois difficilement assimilables aux chemins parcourus par les prédécesseurs.

Après tout, la montée en puissance de la Chine depuis 1978, précédant puis entrant en phase avec la montée d'autres « grands émergents », fait partie de la structuration du monde nouveau. Cette « émergence » ne mérite pas forcément le nom nouveau qui lui avait été attribué alors qu'elle était encore une surprise et semblait dessiner un avenir encore inconcevable quelques années plus tôt. Bien plutôt l'hypothétique mise en forme de son futur modèle, de l'influence diplomatique, mais aussi culturelle, que le résultat de ce retour sur le devant de la scène pourra causer, mérite le nom d'émergence. C'est bien ici, plutôt que dans la conquête successive de titres de champion dans l'économie, le sport ou les technologies, que la nouveauté associée à ce que nous devrions effectivement nommer émergence apparaîtra. A ce titre-là, le surgissement n'est pas encore achevé, la forme n'est pas encore définie. C'est effectivement ce qui rend l'observation du phénomène si captivante et sans doute encore pour quelques années. « L'émergence dure longtemps ? »

(13) 強兵.

(14) 易.

(15) 易經.

